

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Sons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

8741

Société :

R.A.M

69928

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

JAAFAR SI EL HASSANE

Date de naissance :

20/11/67

Adresse :

104 Rue N°4 Alwods 3 Casablanca
CAST

Tél. :

0661 456897

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BELLOUL Lamine
Dermatologue - Vénéréologue
Boulevard de l'Atlas Cité des Jeunes, 1000
APPN 1 CIL - Casablanca
Tél. : 05 22 90 75 75 / 05 22 90 76 76

Date de consultation :

17/04/2019

Age : 163.205

Nom et prénom du malade :

JAAFAR SARA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 30/04/2019

Signature de l'adhérent(e) :

J. M. J.



VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº M20-06618

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 8741

Nom de l'adhérent(e) : JAAFAR

Total des frais engagés : 321.281

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/04/21	CG	2 Soins		Dr BELLOU Dermatologue - Vénérologue Rue de l'Atlas Cité des Jeunes. Appt 11 - CIL Casablanca 22 90 75 75 05 22 90 78 78

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SARANAZ <u>SARANAZ</u> 140 Lot Smaïralda Lissatfa Casablanca Tél/Fax : 05 22 65 20 07	17/04/2021	281,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

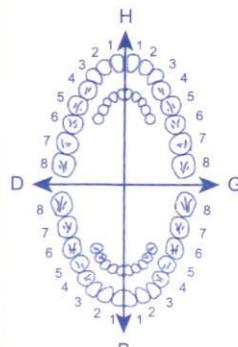
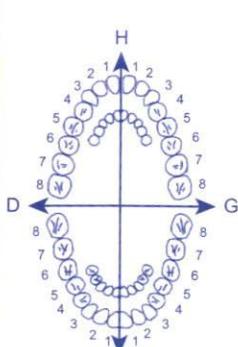
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
D	00000000	00000000		
B	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste des maladies et chirurgie de la peau, de l'ongle, du cuir chevelu
Maladies sexuellement transmissibles,
Médecine esthétique, cosmétologie,
Allergologie, lazer



اختصاصية في أمراض وجراحة الجلد،
الأظافر، الشعر والأمراض التناسلية
طب التجميل - التجاعيد والحساسية
الليزر

DERMATOLOGUE - VENEREOLOGUE

Casablanca le :

17/04/2021

185°

1) Jaafar - Sauc

①

Tueye occidentalis

54+

100g par les

18 158

146,5°

2) Xerital so extreme

15,00
25,00

100g / 100g occlusion

46,5°

3) Brofau - multi traum

1281,0

100g / 100g

8702

PHARMACIE SARAJA
SARAJA-U
140 Lot 5m 100m
Casablanca
Tel/Fax: 052365100



imm. 3, Appt 11, Cité des Jeunes, rue de l'Atlas, CIL, Casablanca 20210.

20210 إقامة الشباب - وقفة طلس سيال عماره رقم 3 - الشقة 11 - الدار البيضاء



_belloul@hotmail.com

05 22 90 75 75 - 05 22 90 76 76



Appartement 11
CIL
Cité des Jeunes
rue de l'Atlas
Casablanca
052365100
052365290
052365276

Nutritional information per tablet**Composition nutritionnelle pour 1 comprimé**

التركيبة الغذائية لكل قرص

Vitamins /Vitamines	RI** /RNI***	%	القيمة الغذائية
Vitamin A /Vitamine A	800 µg	100%	فيتامين ا
Vitamin B1 /Vitamine B1	1,4 mg	127%	فيتامين ب1
Vitamin B2 /Vitamine B2	1,6 mg	114%	فيتامين ب2
Vitamin B3 /Vitamine B3	18 mg	113%	فيتامين ب3
Vitamin B5 /Vitamine B5	6 mg	100%	فيتامين ب5
Vitamin B6 /Vitamine B6	2 mg	143%	فيتامين ب6
Vitamin B8 /Vitamine B8	150 µg	300%	فيتامين ب8
Vitamin B9 /Vitamine B9	200 µg	100%	فيتامين ب9
Vitamin B12 /Vitamine B12	1 µg	40%	فيتامين ب12
Vitamin C /Vitamine C	60 mg	75%	فيتامين سي
Vitamin E /Vitamine E	10 mg	83%	فيتامين اي
Vitamin D3 /Vitamine D3	5 µg	100%	فيتامين د3
Minerals /Minéraux	DRI** /VNRI***	%	المعادن
Phosphorus /Phosphore	126 mg	18%	الفسفور
Calcium /Calcium	120 mg	15%	الكالسيوم
Magnesium /Magnésium	45 mg	12%	الماغنيسيوم
Potassium /Potassium	20 mg	1%	البوتاسيوم
Zinc /Zinc	7,5 mg	75%	الزنك
Iron /Fer	2,6 mg	20%	الحديد
Manganese /Manganèse	1 mg	50%	المانجانيك
Copper /Cuivre	500 µg	50%	الكادمي
Iodine /Iode	100 µg	67%	اليود
Selenium /Sélénium	50 µg	91%	السليسيوم
Molybdenum /Molybdène	50 µg	100%	الموبيدوم
Chromium /Chrome	25 µg	63%	الكلر

** RI - Reference Intake

** AR - Apports de Référence

القيمة الغذائية المراجحة***

Ingredients

Acidifiers: citric acid, malic acid - acidity regulators: sodium bicarbonate, potassium bicarbonate - calcium glycerophosphate - magnesium citrate - magnesium glycerophosphate - inulin - natural colouring: beetroot juice powder - L-ascorbic acid - zinc gluconate - flavouring - Dl-alpha-tocopheryl acetate - sweetener: sucralose - iron gluconate - citrus extract - nicotinamide - retinyl acetate - D-pantothenate calcium - black pepper extract (*Piper nigrum* L) - copper gluconate - manganese gluconate - pyridoxine hydrochloride - riboflavin 5'-phosphate - cholecalciferol - pteroylimonoglutamic acid - thiamin hydrochloride - cyanocobalamin - chromium picolinate - potassium iodide - D-biotin - selenomethionine - sodium molybdate.

(*): Source of Magnesium, is not an additive

Directions for use

1 tablet daily, preferably in the morning after breakfast, dissolved in a large glass of water and to drink immediately. Recommended as a 20-day programme, to be repeated several times during the year.

Food supplement containing nutrients and sweetener, to be used as part of a healthy lifestyle. Does not replace a balanced and varied diet. Do not exceed the recommended daily dose. Do not use if you are hypersensitive to any of the ingredients. Don't swallow nor chew. Keep out of reach of children. Not recommended for children under 6 years. People under medical supervision, pregnant or breastfeeding women should ask the doctor. Close the tube tightly after each use and store below 25°C, in a place away from moisture. Food supplement - Not a medicine.

Orange flavour - Sugar and aspartame free

Tous les produits des Laboratoires BIOFAR bénéficient d'une technologie exclusive. Ils sont formulés avec des actifs scientifiquement testés, et fabriqués aux normes pharmaceutiques assurant qualité, efficacité et sécurité.

LABORATOIRES

BIOFAR**12 VITAMINES
12 MINÉRAUX**

Pleine forme*

1 comprimé par jour

Goût orange

Sans sucre



Complément alimentaire

Lot N° / A consommer de préférence avant fin :

Batch N°/Best before end of:

رقم المفعفة/Bestschleife قفل:

 LOT 0321/6
 EXP 11-2023
BIOFAR 12 vitamines 12
Minéraux CP bte 20

PPC : 76.00 DH

Ut Av :

11/2023

Lot :

0321/6

IPHADERM

Poids net :

Net weight:

الوزن الصافي:

90 g

